POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 13 Mars 2012

SUICIDES À LA POSTE : LA POSTE ET LE GOUVERNEMENT COUPABLES !

Pour la deuxième fois en moins de 10 jours, un salarié de La Poste s'est suicidé sur son lieu de travail. Après Jeremy de Rennes le 29 février dernier, c'est un collègue du Finistère qui a mis fin à ses jours dimanche soir. A Paris, nous avons tous en mémoire Brigitte des chèques postaux qui, elle aussi, avait mis fin à ses jours le 15 septembre dernier sur son lieu de travail. Face à ces gestes de désespoir, la CGT et ses militants pensent avant tout aux familles, aux proches, aux collègues et tiennent à apporter tout leur soutien et leur solidarité.

ASSEZ DE CETTE POLITIQUE INHUMAINE

La CGT, depuis des années, ne cesse de dénoncer les pressions faites sur les postiers engendrées par des restructurations incessantes au nom de la rentabilité financière. Malgré nos alertes incessantes, rien n'a été fait sinon de continuer à développer une politique de suppression massive d'emplois, de réorganisations, de regroupements de bureaux… qui engendrent souffrance et mal être au travail.

Au printemps 2010, le syndicat professionnel des médecins de prévention de La Poste partageait l'analyse de la CGT et décrivait « *une situation alarmante* » et demandait « *d'engager des actions concrètes pour enrayer ce qui pourrait devenir un processus morbide* ». Rien, n'a été fait sinon de continuer à développer une politique faite de bouleversements brutaux et inédits des conditions de travail des postiers qui touche au sens de leur activité et qui provoque une explosion de la souffrance au travail.

Aujourd'hui, il n'y a de doute pour personne sur la nature professionnelle du mal-être ; c'est bien le travail et ses conditions d'exercice qui sont clairement responsables de la dégradation profonde des états de santé qui peuvent conduire jusqu'à la mort.

Oui, la politique menée par La Poste privatisée est à l'origine de ces suicides

L'intensification des tâches, la pression des délais, la précarisation, la casse du statut de fonctionnaire et la fragmentation des équipes entraînent une forte dégradation des conditions de vie dans l'entreprise. La culture de la rentabilité, de la performance, du « *sur engagement* », du flux tendu, l'augmentation des objectifs, le travail en sous effectifs et dans l'urgence, la mise en concurrence des salariés, le harcèlement moral, l'individualisation sont autant de facteurs générant du stress et de la souffrance.

Des stratégies rétrogrades au détriment des postiers

En dix ans, à La Poste, ce sont plus de 90 000 emplois qui ont été supprimés. Cela pour répondre à la seule logique du profit capitaliste. La Poste actuelle, à grand renfort de communication tente de nous faire croire que les choses sont inéluctables et que sa politique va dans le sens du progrès, de l'avenir… Non, la politique qu'elle mène depuis le processus de privatisation entamé par la loi Rocard-Quilès de 1990, est la plus réactionnaire et la plus rétrograde qui soit. Son seul but : dégager des profits importants pour le plus petit nombre *(les actionnaires)* et mettre à genoux le plus grand nombre : les postiers et les usagers.

Combattre La Poste S.A., pied à pied, jour après jour et les faire céder !

Depuis toujours, la CGT, au travers de ses militants, de ses syndiqués, combat avec force et détermination ces politiques qui détruisent la vie des femmes et des hommes pour le profit de quelques-uns. Aujourd'hui encore, elle mettra tout en œuvre pour mettre face à leurs responsabilités des dirigeants qui n'ont que faire de la vie des salariés.

Bailly et les dirigeants de La Poste mis en cause par l'Inspection du travail

L'inspection du Travail, saisie par les mandatés CHSCT CGT et SUD, ne s'y est d'ailleurs pas trompée : suite au suicide au centre financier de Paris, elle a conclu dans son enquête à une *« faute caractérisée »* des dirigeants de La Poste, et mis en cause son Président pour ne pas avoir évalué les risques psychosociaux induits par les politiques de réorganisation, exposant ainsi les salariés à des risques d'une particulière gravité. Face à cette situation, après plusieurs jours de silence, le Président de La Poste déclare *« ouvrir un cycle d'écoute et de dialogue sur la santé et le bien être au travail »*. Mais les postiers qui souffrent n'ont pas le temps d'attendre la fin du cycle d'écoute de Monsieur Bailly ! Ils ont besoin d'actes concrets en matière de prise en compte des revendications du personnel, pour l'installation dans les plus brefs délais d'un véritable dialogue social et pour la fin de la répression qu'ont à subir les représentants du personnel.

Il faut en finir avec ce gouvernement, en finir avec cette direction, en finir avec le libéralisme !

Il faut en finir avec le mépris de ces donneurs de leçons qui ordonnent de pourrir le dialogue social, qui refusent de négocier avec les représentants du personnel, qui assignent les mandatés CHSCT et les militants syndicaux au tribunal, qui remettent en cause les droits aux congés, aux ASA enfants malades, qui envoient des médecins de contrôles jusque chez nous, qui envoient les CRS déloger les grévistes et qui massacrent le service public rendu aux citoyens. Il faut en finir avec ceux qui nous expliquent que le capitalisme est l'horizon indépassable de l'homme. **Il faut en finir avec cette Poste privatisée dans laquelle nous ne nous reconnaissons plus.**

AUJOURD'HUI, COMME ELLE L'A TOUJOURS FAIT, LA CGT APPELLE L'ENSEMBLE DES POSTIERS PARISIENS À NE PAS RESTER ISOLÉS ET À RÉSISTER PIED À PIED EN S'ORGANISANT, EN LUTTANT COLLECTIVEMENT FACE À TOUTES LES RÉORGANISATIONS AUXQUELLES ILS SONT CONFRONTÉS.

NOUS NE TOLÉRERONS JAMAIS L'INACCEPTABLE

- **Arrêt de toutes les réorganisations et suppressions d'emplois.**
- **Arrêt de toutes les fusions et regroupement de services, maintien de toutes les activités postales et de l'ensemble des personnels sur les sites.**
- **Arrêt de toutes les formes de discrimination, particulièrement pour les agents en situation d'inaptitude.**
- **Arrêt des pressions managériales et commerciales.**
- **Respect du droit à congé choisi et de la réglementation et directives en matière de congés.**
- **Arrêt des contrôles ATM par des officines privées et des entretiens de retours de congés maladie, le respect des ASA enfants malades, etc…**